Les élus de la CGT et de l'UGICT-CGT dénoncent depuis 2013 au sein du CHSCT la souffrance au travail dans les crèches.

Cette année dès juin dans le cadre d'un risque grave et suite à une nouvelle interpellation de notre part, le cabinet Altéo a été missionné pour la réalisation d'une expertise.

Les agents des crèches Malaguzzi, Dolto, Kergomard, Piaget et Fratellini ont participé à des entretiens au cours de l'été. Le 17 octobre dernier, la restitution de l'enquête a été présentée aux membres du collège salarié du CHSCT, aux membres de l'administration de la DPE, d'Hubert Chardonnet élu au personnel et Katja Kruger, adjointe en charge de la petite enfance.

Face aux constats de risques avérés sur la santé psychologique et physique des agents (assistantes techniques, assistantes petite enfance, éducatrices jeunes enfants, et auxiliaires puériculture), d'une pédagogie pas toujours organisée à bon escient, et des problèmes de communication, un plan d'action va être mis en œuvre en 2019.

Les élus du CHSCT de la CGT et de l'UGICT-CGT resteront vigilants sur le nouveau plan d'action et leviers proposés, concernant l'organisation du travail dans les crèches.

N'hésitez pas à nous interpeller au sujet des dysfonctionnements et de vos situations de travail dégradées!